



FNE

France Nature Environnement (FNE) est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 64 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

Contact

energie@fne.asso.fr

CAHIER D'ACTEUR N°5

Position de FNE sur le PNGMDR

PRESENTATION GENERALE DU PROPOS DE FNE

Les déchets sont avec l'accident le point noir du nucléaire. Depuis 50 ans que des réacteurs fonctionnent, aucune vraie solution n'a émergé. Et c'est normal. Pour traiter de manière optimale un stock de déchets encore faut-il savoir combien il y en a. De gros progrès ont été faits sur les déchets existants, mais comme on continue à en produire en permanence, il ne peut y avoir une meilleure solution. Ce qu'on nous vend dans le nucléaire est proche de l'intox.

- 1) On est vertueux car on recycle, mais les produits vraiment dangereux ne se recyclent pas, ils sont stabilisés et enfouis et surtout pas en profondeur pour garder le contrôle. Et les combustibles usés sont des déchets particulièrement dangereux, donc c'est une erreur dramatique de vouloir les enfouir (Cigéo).
- 2) Comme le gouvernement et les industriels n'envisagent nullement l'arrêt du nucléaire, ils ont décidé de conserver en réserve tous les déchets qui pourraient resservir un jour : ils les appellent donc « matières », ce qui a en outre l'avantage de réduire le stock de déchets apparents. Ainsi, si les déchets représentent 1.600.000 m³, les matières qui sont comptés en tonnes représentent déjà 370.000 tonnes.
- 3) Comme ce serait « dommage » de ne pas se servir de ces matières, toutes sortes de propositions de réacteurs plus ou moins nouveaux ou anciens émergent pour utiliser ces matières sous forme de combustibles variés à moyen, long, voire très long terme, puisqu'il n'est pas question d'arrêter.



Source : <https://bit.ly/2MsZGv5>

L'OUBLI DES RISQUES DE LA POLITIQUE NUCLEAIRE

FNE tient avant tout à rappeler que la France s'est jetée dans l'aventure nucléaire sur la seule décision d'un premier ministre jamais validée par aucune représentation nationale. La première fois que le gouvernement s'est adressé à l'Assemblée Nationale, c'est en 1991 pour lui demander de l'aider à trouver une solution aux déchets nucléaires face à l'opposition des territoires qui refusaient tous d'accueillir ces déchets. Ce fût la loi « Bataille » en 1991 et 25 ans plus tard, les déchets sont toujours présents et le problème s'est aggravé. Ce rappel a pour objectif de mettre en évidence la légèreté du gouvernement face aux déchets nucléaires ; c'est la même légèreté face aux risques d'accident qui ne sont jamais pris en compte dans les décisions sur la politique nucléaire.

PAS DE BONNE SOLUTION POUR LES DECHETS NUCLEAIRES

FNE est bien consciente qu'il n'existe pas de « bonne solution » aux déchets nucléaires, mais seulement des « moins mauvaises ». C'est la raison de sa participation à ce débat. Cigéo, l'enfouissement en profondeur des déchets nucléaires hautement radioactifs est une de ces plus mauvaises solutions. C'est aussi le cas du retraitement des combustibles usés, du combustible MOX à base de plutonium et de tout ce qui représente une fuite en avant vers le toujours plus de nucléaire, que ce soit le nouveau réacteur EPR (10 ans de retard, triplement du prix) ou de nouveaux réacteurs à neutrons rapides type Superphénix.

LES DECHETS : LE DERNIER SOUCI DE LA POLITIQUE NUCLEAIRE

La politique nucléaire française ne s'est donc pas préoccupée des déchets à ses débuts. Mais cela continue

aujourd'hui. En effet, le dossier du Maitre d'ouvrage explique que la gestion des déchets doit « prendre en compte les choix de politique énergétique et leurs conséquences industrielles ».

Il n'explique pas que le problème colossal des déchets nucléaires pourrait influencer sur la politique énergétique. Il est très important de saisir cette différence. C'est pourquoi, nous ferons un détour par le cycle du combustible pour éclairer les enjeux des déchets. Comme disait un jour un représentant de l'industrie chimique : « nous on ne peut pas ouvrir une nouvelle usine si on ne dit pas ce qu'on fait des déchets ». C'est ce que fait le gouvernement depuis 50 ans pour le nucléaire.

QUE FAIRE DES DECHETS QUI S'ACCUMULENT PARTOUT ET COMMENT S'EN DEBARRASSER ?

Dans l'introduction du dossier, le maitre d'ouvrage précise qu'il ne va pas s'intéresser à tout le PNGMDR, mais seulement à quelques thématiques. Et ces thématiques sont très révélatrices de ce qui soucie le gouvernement.

- Tous les lieux de stockages de déchets nucléaires existants sont en voie de saturation : les deux centres de stockage de l'Aube (l'un sur les déchets faiblement radioactifs à vie courte, l'autre sur les déchets très faiblement radioactifs) et le centre de La Hague qui stocke dans des piscines les combustibles usés en attente de retraitement (l'équivalent de 100 cœurs de réacteurs !).
- Les deux lieux qui n'existent pas encore : les déchets faiblement radioactifs à vie longue pour lesquels on ne trouve pas de village volontaire et Cigéo, projet de stockage à Bure des déchets hautement radioactifs, « réversible pour un siècle » et qui rencontre une forte opposition locale.

ET LES DECHETS QUI NE DISENT PAS LEUR NOM : LES MATIERES RADIOACTIVES

Reste une dernière question. Pour éviter de voir grossir les stocks de déchets, une partie de ces déchets est qualifiée de « matière » réutilisable aujourd'hui, demain ou après-demain. En clair, il s'agit de tout produit qui contient de l'uranium ou du plutonium, sous quelque forme que ce soit : combustible usé à base d'uranium naturel ou d'un mélange d'uranium et de plutonium, le MOX, uranium appauvri, uranium issu du retraitement des combustibles usés... Il y en a déjà plus de 300.000 tonnes en France !

Cette question des matières radioactives mérite une attention particulière. Elle permet d'éclairer la phrase de *Jean Bernard Henry Levy, PDG d'EDF* : « si je devais utiliser une image pour décrire notre situation, ce serait celle d'un cycliste qui, pour ne pas tomber, ne doit pas s'arrêter de pédaler ». En effet, EDF ne peut pas arrêter de faire du nucléaire car alors, les masques tombent et les centaines de milliers de tonnes de « matières » deviennent ce qu'elles sont en réalité, des déchets. Pire, EDF ne peut même pas arrêter d'utiliser « un peu » de ces matières sinon la fiction de leur réutilisation tombe. La situation du nucléaire en France : c'est la fuite en avant ou l'effondrement !

PREPARER L'ARRET INELUCTABLE DU RETRAITEMENT DES COMBUSTIBLES USES : COMMENT LE PLUTONIUM EST DEvenu LE SUPER HEROS

La plupart des pays ayant une industrie nucléaire considère que le combustible usé qui sort d'un réacteur nucléaire est un déchet très hautement radioactif. Pas la France pour qui ces déchets sont réutilisables malgré leur dangerosité ! D'où vient cette spécificité française : du nucléaire militaire. La France a commencé à extraire le plutonium de combustibles usés pour faire la bombe. Quand les militaires n'ont plus eu besoin de quantités aussi importantes, on aurait pu arrêter d'extraire le plutonium. Mais la France ayant mis au point la méthode d'extraction, elle a continué en décidant d'utiliser le

plutonium à des fins civiles, dans ses propres réacteurs sous forme de MOX (un mélange d'oxydes d'uranium et de plutonium). Aujourd'hui 24 réacteurs sont qualifiés pour utiliser du MOX ; il faut une étude spécifique pour changer le type de combustible dans un réacteur. Rappelons que l'usine de La Hague a aussi vendu ses services à des pays étrangers.

LE REVE DE L'INDUSTRIE NUCLEAIRE FRANÇAISE : TOUJOURS PLUS DE RETRAITEMENT



Source : <https://bit.ly/2WlJaLi>

L'idéal serait évidemment de continuer à recycler, en particulier le MOX. Il y a quelque chose qui coince un peu dans ce schéma idéal. Une fois que les combustibles usés ont été « recyclés » une fois et qu'avec le plutonium extrait, on a fait le MOX, le MOX usé, sorti du réacteur ne peut plus être recyclé une seconde fois. Le MOX fait donc partie des matières qui s'accumulent. D'où vient le problème ? Ce n'est pas la technique qui coince, c'est la physique nucléaire. Le plutonium existant dans le MOX n'a pas une qualité suffisante pour refaire un combustible nucléaire pour les réacteurs actuels, y compris l'EPR.

D'où la réapparition des réacteurs de type Superphénix. Ces réacteurs dits à « neutrons rapides » sont capables de s'accommoder de tous les plutoniums. Ils ont un nouveau nom ASTRID.

ATTENTION : NOUVELLE INTOX

Ces ASTRID nous sont vendus comme capables de régler le problème des déchets, en particulier du plutonium en excès puisqu'ils peuvent le détruire. Donc, après les EPR,

vive les ASTRID ! Mais ces réacteurs ne détruiront jamais le plutonium en excès car ils ont la particularité de produire autant, voire plus de plutonium, que ce qu'ils consomment. C'est même pour cette propriété particulière que la France les a créés au début du nucléaire. Et grâce à cette astuce de nous faire croire au traitement des déchets, la France entend renouer avec son Superphénix sous un autre nom, arriver enfin au « multirecyclage des combustibles usés » et inscrire le nucléaire dans la très longue durée.

RESTENT LES DECHETS TRES FAIBLEMENT RADIOACTIFS ET L'HYPOTHESE DU SEUIL DE LIBERATION

La quantité de ces déchets va littéralement exploser avec le début du démantèlement des réacteurs. Le centre de stockage dédié à ces matériaux va rapidement être plein. Faut-il alors en créer un autre ? Faut-il les stocker sur place ? Faut-il les recycler ? Précisons que l'essentiel de ces déchets se composent, à part à peu près égales, de gravats et de ferrailles, ces dernières étant parfois fondues pour diminuer leurs volumes avant stockage.

Ce qui soucie FNE est la directive européenne qui propose « un seuil de libération » que certains pays ont déjà mis en œuvre. Un seuil de libération est un niveau de radioactivité suffisamment faible pour que les déchets soient considérés comme non radioactifs. Selon les cas, ils sont alors traités avec les déchets ordinaires ou recyclés. On voit bien le risque de dérapage. On commencera avec un niveau assez bas pour rassurer les populations, mais qui contrôlera et avec quels moyens ? Ce qui intéresse le plus les industriels aujourd'hui, ce sont les ferrailles. Aujourd'hui elles peuvent déjà être recyclées dans la filière nucléaire, mais ce n'est pas rentable. Ils veulent pouvoir les utiliser sans aucune contrainte avec les ferrailles ordinaires. Dans ce cas, il n'existerait plus aucun contrôle. Ces ferrailles, diluées ou pas, pourraient finir dans vos poêles à frire !!!

Les pays qui ont mis en place ce système n'ont pas une industrie aussi conséquente que la France. Mais avec notre nombre de réacteurs, ce sont déjà plusieurs centaines de milliers de tonnes que les industriels ont repérées à faire partir dans la nature. Il n'existe pas vraiment de retour sur ce qui se passe dans les autres pays car si on peut connaître l'amont du système (par exemple le niveau du seuil de libération) on ne connaît rien sur l'aval puisqu'il n'y a plus de suivi.

NB : Cigéo fait déjà l'objet d'un cahier d'acteur spécifique (voir https://pngmdr.debatpublic.fr/images/cahiers-acteurs/Cahier_dActeur_n3-FNE-GrandEst-VF.pdf).

CONCLUSION

FNE est opposée à tout ce qui constitue une fuite en avant vers du nucléaire de très longue durée : mise en réserve de « matières », retraitement des combustibles, combustible MOX, réacteurs à neutrons rapides (Superphénix >> Astrid), « recyclage » de déchets nucléaires...

Pour les déchets hautement radioactifs, FNE refuse l'enfouissement en grande profondeur, pas maîtrisable et pas réversible, et demande que les alternatives listées lors du débat de 2005 soient réellement étudiées.

Pour les déchets TFA (à très faible activité), FNE est d'accord pour qu'ils soient réutilisés dans la filière nucléaire, mais pas envoyés dans la nature sans aucun suivi, donc pas de seuil de libération. Les gravats pourraient être concassés pour remplir les vides du centre de stockage actuel : le CIREs. Les ferrailles fondues peuvent retourner dans la filière nucléaire.

Enfin, face à l'ampleur des déchets issus du démantèlement, ces solutions ne suffiront pas. FNE considère qu'il est absurde de faire faire des km pour aller stocker des déchets TFA issus d'une installation nucléaire dans un lieu qui n'a pas connu de nucléaire avant. Ces déchets TFA peuvent être stockés sur place.